



Ref : CA2016/103

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE DON

➤ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **21 octobre 2016** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

- *Le quorum étant atteint,*
- *Entendu l'exposé de Mme Onillon, Directrice des Affaires Financières,*
- *Après en avoir délibéré,*

➤ **DÉCIDE d'approuver l'acceptation d'un don de 4052,21 € d'un particulier destiné au financement de la publication de la thèse d'Alban Denuit intitulée «*Du canon artistique à la norme industrielle*» qui sera réalisée par les Presses Universitaires de Bordeaux (PUB).**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 21 octobre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	13
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 28/10/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 25/10/2016